



## Traité 'Houlin

### Michna 2 - Chapitre 8

צוֹרֵר אָדָם בְּשָׂר וְגִבִּינָה בְּמִטְפַּחַת אַחַת,  
וּבְלִבַּד שְׂלֵא יִהְיוּ נוֹגְעִין זֶה בְּזֶה.  
רַבֵּן שְׁמַעוֹן בֶּן גַּמְלִיאֵל אוֹמֵר:  
שְׁנֵי אֲכֻסָּנָאִין אוֹכְלִין עַל שְׁלֶחַן אֶחָד,  
זֶה בְּשָׂר וְזֶה גִבִּינָה,  
וְאֵין חוֹשְׁשִׁין:

Une personne peut emballer la viande et le fromage dans un seul tissu, à condition qu'ils n'entrent pas en contact l'un avec l'autre. RabbanChimon ben Gamliel dit : Deux invités [qui ne se connaissent pas] [akhseña'in] peuvent manger [ensemble] sur une table, l'un [mangeant] de la viande et l'autre [mangeant] du fromage, et ils n'ont pas à s'inquiéter [d'enfreindre l'interdiction de manger de la viande et du lait, car ne se connaissant pas il ne risque pas de prendre une part de la nourriture de l'autre].



### Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)